



Communiqué de presse

Paris, le 22 mars 2021

Les luttes des AED et AESH sont légitimes, elles doivent être victorieuses !

Dans les écoles et établissements, le nombre de personnels non-titulaires en contrat CDD (ou plus rarement CDI) se multiplie. Parmi eux-elles, les assistant-e-s d'éducation et les accompagnant-e-s des élèves en situation de handicap qui doivent faire face à des conditions salariales scandaleuses : payé-e-s au SMIC, à temps partiel imposé, elles et ils vivent souvent en dessous du seuil de pauvreté.

Sans formation, ou alors largement insuffisante, ces personnels ont des conditions de travail difficiles, aggravées par la crise sanitaire et, pour ce qui est des personnels AESH, par les restructurations organisationnelles induites par la mise en place des PIAL.

Depuis la rentrée cependant, la colère souffle de plus en plus fort. Les Assistant-e-s d'éducation ont mené plusieurs journées de grève pour revendiquer un meilleur salaire et un statut et s'apprêtent à mener une nouvelle semaine de grève et de mobilisations à compter du lundi 22 mars. Un appel national à une grève des Accompagnant-e-s des élèves en situation de handicap est lancé pour le 8 avril.

Nos organisations syndicales sont parties prenantes de ces mobilisations et appellent les personnels à se mettre massivement en grève. Des préavis de grève ont été déposés par nos organisations syndicales.

La précarité n'a pas sa place dans les établissements scolaires ni nulle part ailleurs !



Fédération SUD Éducation

📍 31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

☎ 01 58 39 30 12

✉ fede@sudeducation.org

🌐 www.sudeducation.org

